



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/COM.2/L.24/Add.6
14 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes

Onzième session
Genève, 8-14 mars 2007
Point 10 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INVESTISSEMENT,
DE LA TECHNOLOGIE ET DES QUESTIONS FINANCIÈRES
CONNEXES SUR SA ONZIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 8 au 14 mars 2007

Rapporteur: M. Edward Brown (Royaume-Uni)

**EXAMENS DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT:
ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES NATIONALES**

(Point 5 de l'ordre du jour)

EXAMEN DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA ZAMBIE

Résumé du Président

1. L'examen de la politique d'investissement (EPI) de la Zambie, dix-neuvième de la série, a été présenté le 12 mars 2007 en présence du Ministre zambien du commerce et de l'industrie.
2. Les pays ci-après ont fait part de leurs observations: Angola, au nom du Groupe africain, Bénin, Chine, Japon, Fédération de Russie, Sénégal, Tunisie, République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda. Un représentant de Dunavant SA a également participé aux débats en exprimant ses vues sur le climat de l'investissement en Zambie.
3. Le secrétariat a présenté les principales conclusions et recommandations de l'examen de la politique d'investissement (EPI). La Zambie se caractérisait par un considérable potentiel d'investissement et une remarquable stabilité politique. Les IED avaient été encouragés par des réformes de marché et l'application de politiques de privatisation, mais ils restaient fortement corrélés aux cours du cuivre. Des recommandations avaient été formulées selon quatre grands axes, qui devraient permettre à la Zambie d'accueillir sensiblement plus d'IED et d'en tirer profit pour son développement: remédier aux principales faiblesses du cadre général de l'investissement, garantir des services d'infrastructure de qualité, encourager l'intégration des investisseurs étrangers dans l'économie locale et renforcer la cohérence des activités de promotion de l'investissement. Les principales recommandations étaient notamment les suivantes: adopter une approche plus intégrée du cadre budgétaire, rationaliser les procédures pour l'attribution des permis de travail, revoir la privatisation de la Zambia Electricity Supply Corporation (ZESCO), promouvoir l'établissement de relations interentreprises et rendre pleinement opérationnelle l'Agence zambienne de développement (Zambia Development Agency).
4. Le Ministre zambien du commerce et de l'industrie a remercié la CNUCED pour l'EPI et ses recommandations, et a dit que cet examen sous-tendait la stratégie gouvernementale

appliquée pour attirer davantage d'IED et promouvoir la diversification. Il a souligné que le Gouvernement zambien était déterminé à donner suite aux recommandations faites dans le rapport d'examen. Il a informé les participants des mesures prises au cours des deux dernières années pour améliorer le climat de l'investissement, y compris au titre du Cinquième plan national de développement et de Vision 2030. Ces mesures avaient également permis à la Zambie de créer un environnement économique stable, en réduisant l'inflation et les taux d'intérêt et en stabilisant le taux de change.

5. En 2006, le Gouvernement avait lancé un programme de développement du secteur privé et un comité de pilotage réunissant tous les acteurs intéressés avait été mis en place. Au titre de ce programme, des groupes de travail présidés par le secteur privé avaient été constitués sur la réforme du droit du travail, la réforme des télécommunications, le développement d'infrastructures en partenariat public-privé et les obstacles administratifs dans des secteurs tels que le tourisme et les acquisitions foncières. Ces groupes devaient s'attaquer aux obstacles à l'investissement et promouvoir le dialogue. D'autres mesures en cours comprenaient l'organisation de discussions et de consultations entre toutes les parties intéressées sur la libéralisation, l'accès aux réseaux informatiques internationaux, la mise en place d'une commission du commerce international et des droits de douane, et la création d'une zone économique multiactivités. Le Gouvernement avait également créé l'Agence zambienne de développement, qui regroupait toutes les agences s'occupant de la promotion de l'investissement et des exportations, des zones économiques multiactivités, des privatisations et du développement des petites entreprises.

6. Un représentant du secteur privé a fait part d'observations positives sur les améliorations apportées ces dernières années au climat de l'investissement. Il a néanmoins instamment demandé aux autorités zambiennes de s'attaquer à un certain nombre d'obstacles encore notables, tels qu'une forte inflation, la vigueur du kwacha par rapport au dollar, les distorsions du régime commercial et l'importance accordée aux secteurs d'exportation traditionnels aux dépens de secteurs plus dynamiques comme celui du coton. Il a décrit les incidences positives que les IED dans le secteur du coton pouvaient avoir sur le niveau de vie des ménages ruraux. Il a souligné la qualité de la main-d'œuvre zambienne, qui était considérée comme assidue et facile à former, et il a donné des exemples de programmes de formation d'agriculteurs qui avaient permis d'accroître la productivité et d'engager la lutte contre le VIH/sida.

7. Un représentant a souligné la nécessité de promouvoir le développement du secteur privé dans des pays sortant d'une longue tradition de politiques socialistes, tels que la Zambie.

L'expérience de la République-Unie de Tanzanie a été citée en exemple, et on a souligné les résultats positifs que donnaient des partenariats public-privé en matière de renforcement du dialogue et de la confiance entre le secteur public et le secteur privé.

8. Outre des questions horizontales fondamentales telles que l'état des infrastructures en Zambie et la nécessité de préserver une forte stabilité politique et macroéconomique, un certain nombre de questions spécifiques de réglementation influant sur l'investissement ont été abordées, dont l'intervention des pouvoirs publics dans les questions de mutation foncière, le niveau de la fiscalité, le système de permis de travail et l'efficacité des incitations à l'investissement. Sur ce dernier point, les représentants ont noté que les incitations devaient être sélectives et limitées dans le temps, et faire l'objet d'un contrôle effectif.

9. Les représentants ont loué la CNUCED pour la qualité de l'EPI et de ses recommandations pour une amélioration du climat de l'investissement en Zambie et la promotion du développement. Ils ont demandé à la CNUCED et aux donateurs de soutenir le Gouvernement zambien dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport d'examen. Une assistance technique de suivi était considérée comme essentielle au processus des EPI, car les pays n'avaient généralement pas la capacité d'appliquer seuls les recommandations. Un certain nombre de projets permettant d'apporter une assistance à la Zambie ont été évoqués, y compris le Livre bleu sur les meilleures pratiques en matière de promotion de l'investissement et l'initiative «Triangle of Hope» (Triangle de l'espoir). Quelques représentants ont souligné qu'il était important d'assurer le financement de l'exécution de projets dès le début du processus d'EPI de façon que les pays n'aient pas à attendre trop longtemps pour recevoir une assistance technique de suivi.

10. Les représentants ont félicité la Zambie des progrès réalisés dans l'amélioration du climat de l'investissement au cours de la dernière décennie. Ils ont également souligné les faiblesses de l'économie et les principaux freins à l'investissement. Enfin, ils ont demandé à la Zambie de s'attaquer avec détermination aux problèmes concernant les transports, les télécommunications, l'électricité, l'application des lois et la fiscalité.
